

PRÉFET DU RHÔNE

Atlas des aires des gens du voyage du Rhône













ATLAS DÉPARTEMENTAL DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DU RHÔNE

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit que, « au vu d'une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, notamment de la fréquence et de la durée des séjours des gens du voyage, de l'évolution de leurs modes de vie et de leur ancrage, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et d'exercice des activités économiques, un schéma départemental prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés ; 1° Des aires permanentes d'accueil, ainsi que leur capacité [...] 3° Des aires de grand passage, destinées à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, ainsi que la capacité et les périodes d'utilisation de ces aires ».

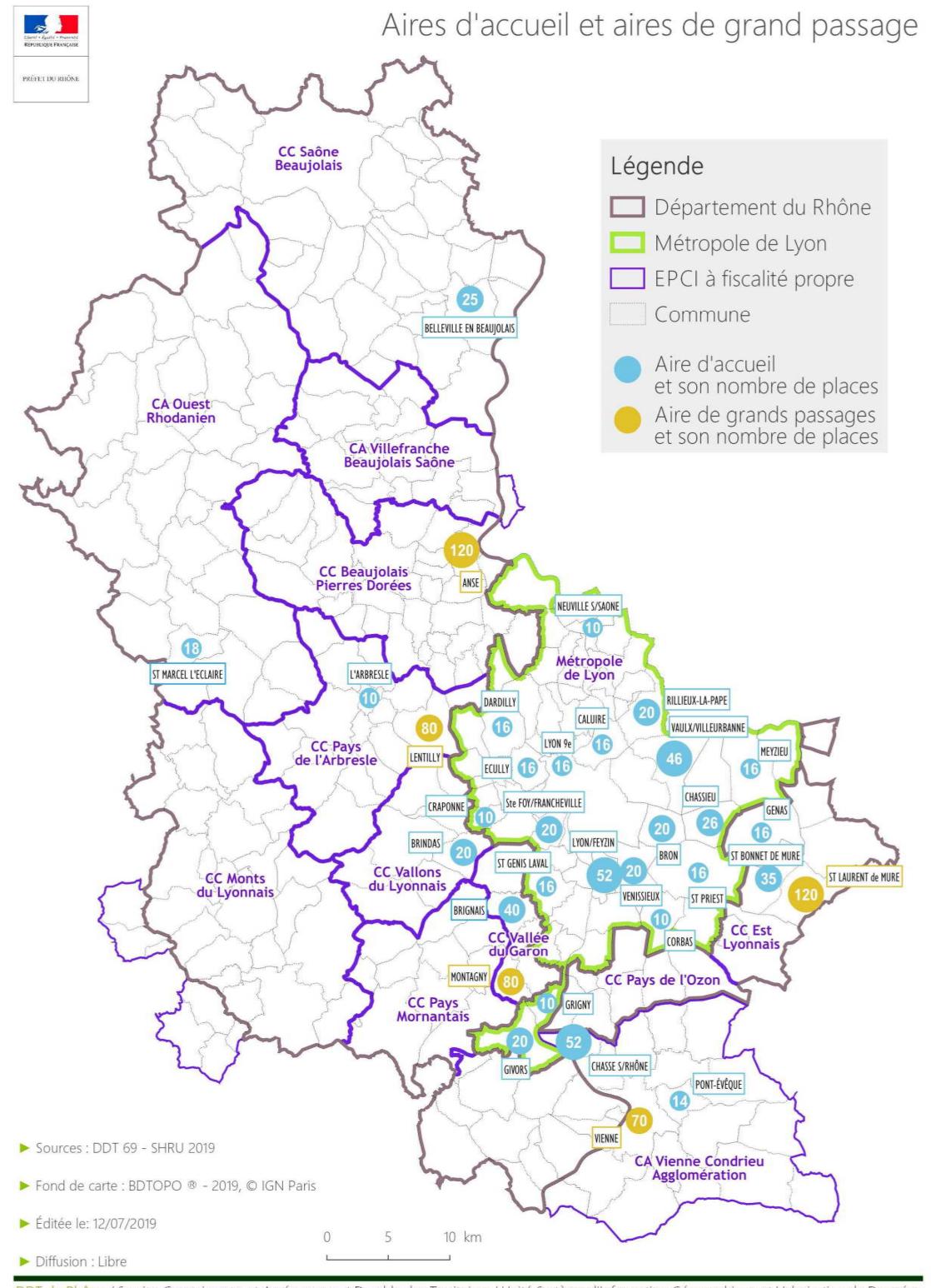
Dans ce cadre, depuis le premier schéma départemental adopté en 2003, jusqu'au schéma déparemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025 adopté en janvier 2020, la réalisation des aires permanentes d'accueil a été engagée et se poursuit. En janvier 2020, 26 aires d'accueil permanentes, soit 540 places, ont été réalisées. 124 places doivent encore être réalisées.

Par ailleurs, concernant le grand passage, quatre terrains ont été prévus pour permettre l'accueil de grands groupes de 50 à 120 caravanes. Les groupes séjournent sur ces aires pendant une courte période (15 jours maximum) et uniquement durant la période estivale (d'avril à septembre).

La réalisation des aires d'accueil largement engagée s'est poursuivie dans le cadre du nouveau schéma départemental approuvé le 27 octobre 2011 pour la période 2011-2017. Le nouveau schéma départemental-métropolitain 2019-2025 approuvé fin 2019 confirme le maintien des aires à réaliser.

Cet atlas a été réalisé par la Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT) - Unité Politiques Locales de l'Habitat – Service Habitat et Renouvellement Urbain (SHRU) avec le soutien du Service Connaissance et Aménagement Durable des Territoires (SCADT) et avec la collaboration des équipes techniques de la Métropole de Lyon des établissements de coopération intercommunale (EPCI) concernées pour compléter certaines informations.

Cet atlas, qui sera remis à jour régulièrement par la DDT, propose une vision exhaustive des équipements répartis sur tout le territoire départemental. Une fiche a été réalisée pour chacune des aires. Outre des données générales (date d'ouverture, financement, nombre de places...), chaque fiche recense des informations sur le mode de gestion de l'aire, ses équipements spécifiques dont peuvent bénéficier les familles qui y séjournent. Pour chaque aire, une petite carte permet de la localiser par rapport à son environnement proche (axes de communication, zone urbanisée, autres équipements).







Aires d'accueil des gens du voyage de la Métropole de Lyon







Direction départementale des territoires du Rhône

Tableau récapitulatif

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES	
BRON	20	
CALUIRE-ET-CUIRE	16	
CHASSIEU	26	
CORBAS	10	
CRAPONNE	10	
DARDILLY	16	
ECULLY	16	
GIVORS	20	
GRIGNY	10	
LYON 3° 7° 8° (non réalisées)	26	
LYON 9°	16	
LYON/FEYZIN	52	
MEYZIEU	16	
NEUVILLE-SUR-SAONE	10	
OULLINS (non réalisées)	16	
RILLIEUX-LA-PAPE	20	
SAINT-GENIS-LAVAL	16	
SAINT-PRIEST	16	
FRANCHEVILLE/STE-FOY-LES-LYON	20	
VAULX-EN-VELIN/VILLEURBANNE	46	
VENISSIEUX	20	
TOTAL	418 dont 42 non réalisées	

Aire de séjour de BRON

Boulevard des Droits de l'Homme 69500 BRON

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 20

Surface par place : 75 à 95 m² Surface totale de l'aire : 6 814 m²

Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 662 949 € Coût de l'aménagement par place : 33 147 €

Date d'ouverture : 24 mars 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire (1 pour 2 places) équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique -1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de CALUIRE et CUIRE

Impasse des Lièvres 69300 Caluire et Cuire

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16

Surface par place : 81 à 93 m² Surface totale de l'aire : 4 310 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 701 376 € Coût de l'aménagement par place : 43 836 €

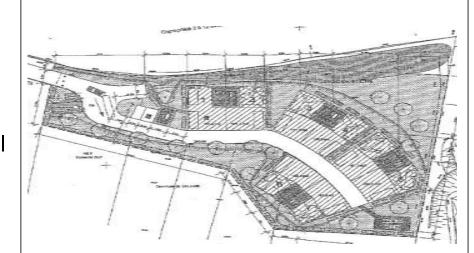
Date d'ouverture : 17 juillet 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire (1 pour 2 places) équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : - délivrance des fluides en pré-paiement

par télégestion

- panneaux solaires pour l'eau chaude



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel : 04 78 88 03 03

<u>Médiation sociale</u>: ARTAG - 185 rue Jean Voillot- 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de CHASSIEU

104 rue du Progrès 69680 CHASSIEU

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 26 Surface par place : 90 m²

Surface totale de l'aire : 5 200 m²

Montant de la subvention Etat : 277 459 € Coût total de l'aménagement : 943 364 € Coût de l'aménagement par place : 36 283 €

Date d'ouverture : 30 septembre 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique -

1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

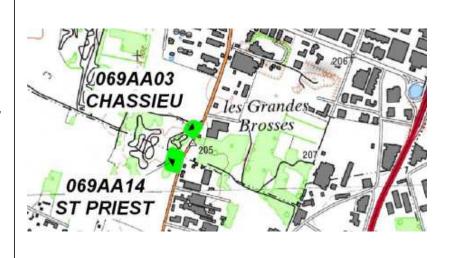
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A - HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -

tel: 04 78 88 03 03

<u>Médiation sociale</u>: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de séjour de CORBAS

Rue des Roses 69960 CORBAS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places 10 Surface par place : 97 m²

Surface totale de l'aire : 2 400 m²

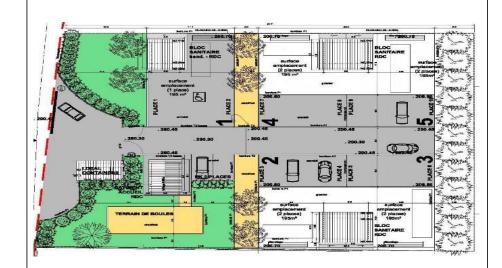
Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement : 401 750 € Coût de l'aménagement par place : 40 175 €

Date d'ouverture : 16 septembre 2011



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

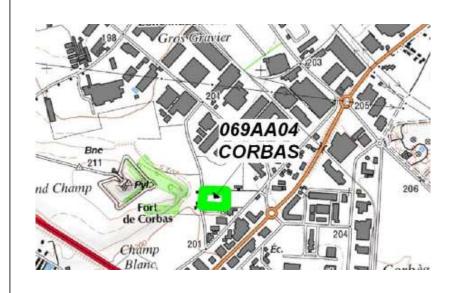
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 €/

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de CRAPONNE

112 ancienne Voie Romaine ZI des Tourrais 69290 CRAPONNE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 10

Surface par place : 79 à 145 m² Surface totale de l'aire : 2 459 m²

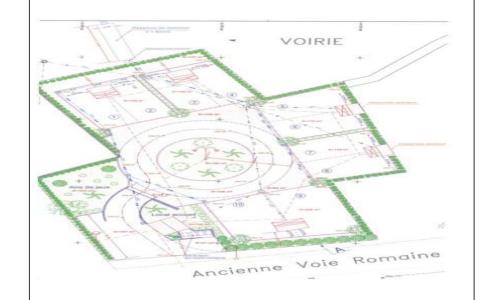
Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement H.T. : 429 430 € Coût de l'aménagement par place : 42 943 €

Date d'ouverture : 08 décembre 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents .

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la

Pape - tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de DARDILLY

Chemin du Dodin 69570 DARDILLY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16 Surface par place : 80 m²

Surface totale de l'aire : 8 068 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 640 000 € Coût de l'aménagement par place : 40 000 €

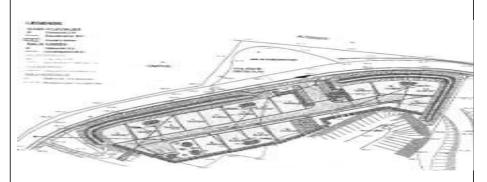
Date d'ouverture : 08 novembre 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

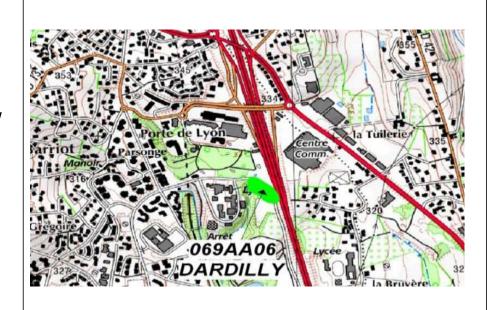
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -

tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel: 04 78 79 60 80 -

Aire de passage d'ÉCULLY

Chemin des Cuers 69130 ECULLY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 6921 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 518 317 € Coût de l'aménagement par place : 32 395 €

Date d'ouverture : 11 avril 2011



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

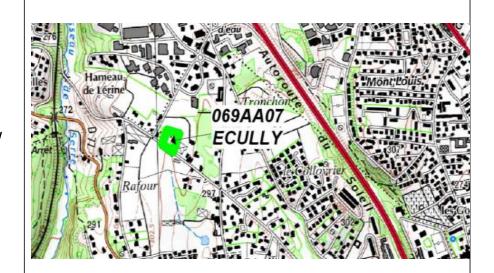
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 –

Aire de passage de FRANCHEVILLE/ SAINTE-FOY-LÈS-LYON

3 allée du Puits Fleuri 69340 FRANCHEVILLE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 20

Surface par place : 75 à 110 m² Surface totale de l'aire : 3 906 m²

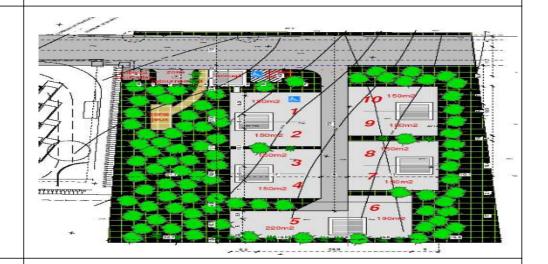
Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 651 060 € Coût de l'aménagement par place : 32 553 €

Date d'ouverture : 22 mai 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipés d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

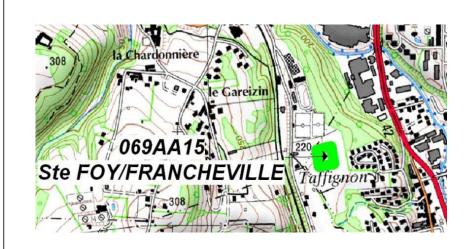
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents:

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire déléguée : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape

- Tél : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de GIVORS

Route de Rive de Gier **69700 GIVORS**

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 20 Surface par place: 75 m²

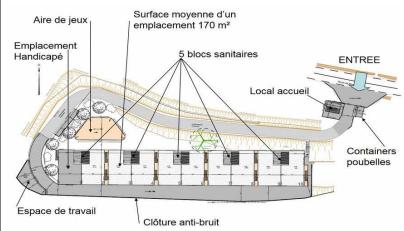
Surface totale de l'aire : 15 800 m² dont 5 700 m²

pour les aménagements de l'aire Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture : octobre 2017



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau 2,045 €

Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué: SG2A - HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la

Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60

Aire de séjour de GRIGNY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 10

Surface par place : 75 à 87,50 m² Surface totale de l'aire : 2 553 m²

Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement : 348 975 €

Coût de l'aménagement par place : 34 897,50 €

Date d'ouverture : 1er mars 2010

Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places, équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique

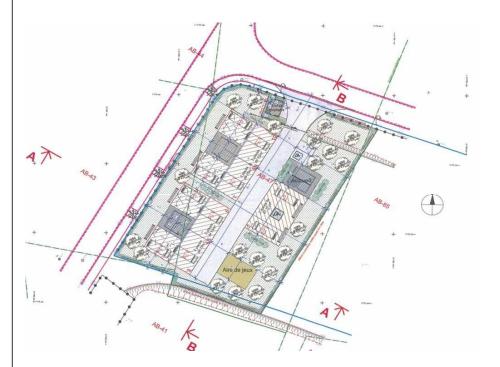
1 emplacement pour l'accueil de personne à

mobilité réduite.

Local pour gestionnaire

ZAC Chantelot – avenue de Chantelot 69520 GRIGNY





Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

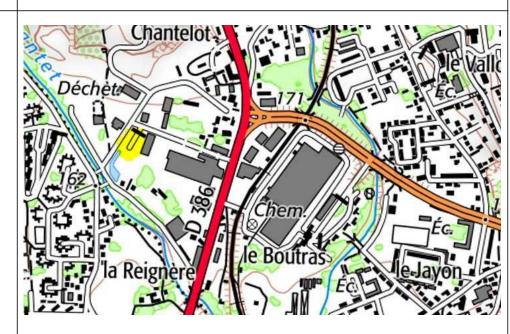
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents:

Gestionnaire: Métropole de Lyon – 20 rue du Lac – 69003 Lyon – Tél: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape –

Tél: 04 78 88 03 03

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne tél: 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de LYON 3° 7° ou 8°	Non réalisée
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 26 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :	
Équipements spécifiques de l'aire	
Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : /jour Prix du m3 d'eau Prix du kWh d'électricité : Montant de la caution : Autres :	
Référents : Gestionnaire : Gestionnaire délégué : Médiation sociale :	

Aire de passage de LYON 9^e

Rue des deux amants 69009 LYON

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16 Surface par place : 80 m²

Surface totale de l'aire : 3 235 m²

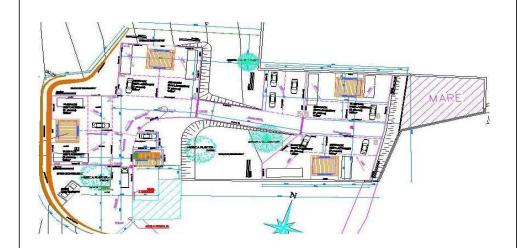
Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 756 721 € Coût de l'aménagement par place : 47 295 €

Date d'ouverture : 06 juillet 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

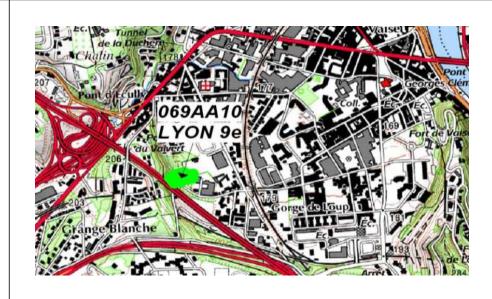
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,5 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -

tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de LYON 7/ FEYZIN

102 rue de Surville - 69007 LYON

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 52 Surface par place : 97 m²

Surface totale de l'aire : 12 291 m²

Montant de la subvention État : 554 918 € Coût total de l'aménagement : 1 675 596 € Coût de l'aménagement par place : 32 223 €

Date d'ouverture : 20 décembre 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 2 emplacements pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

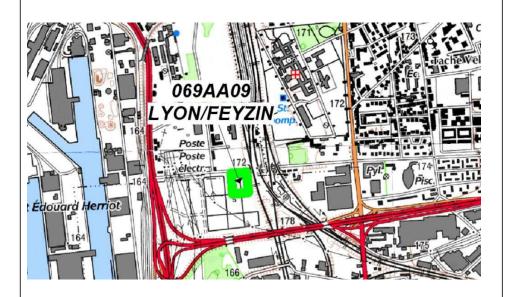
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents:

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire déléguée : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape

Tél: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de MEYZIEU

185 rue de la République 69330 MEYZIEU

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16 Surface par place : 88 m²

Surface totale de l'aire : 6 900 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 721 789 € Coût de l'aménagement par place : 45 112 €

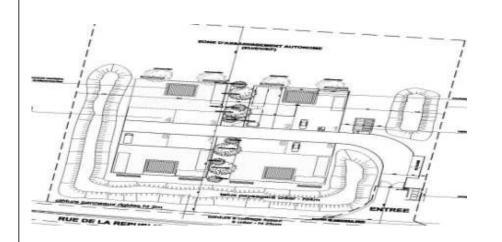
Date d'ouverture : 07 mai 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

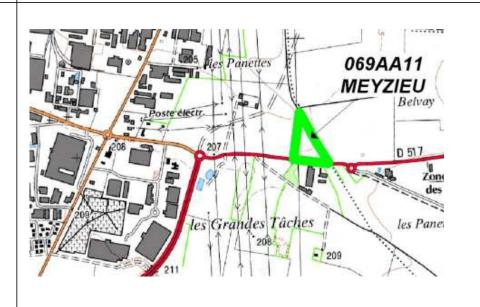
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -

tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de NEUVILLE-sur-SAONE

Montée du Parc 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 10 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 2 000 m²

Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement : 383 185 € Coût de l'aménagement par place : 38 318 €

Date d'ouverture : 16 juin 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

<u>Gestionnaire délégué</u>: SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne - tel: 04 78 79 60 80

Aire de passage d'OULLINS	Non réalisée
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement	
Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :	
Équipements spécifiques de l'aire	
Gestion de l'aire	
Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : / jour Prix du m3 d'eau : Prix du kWh d'électricité : Montant de la caution : Autres : télégestion	
Référents :	
Gestionnaire : Gestionnaire délégué :	
<u>Médiation sociale</u> :	

Aire de passage de RILLIEUX-LA-PAPE

Angle chemin de Neyron – rue Maryse Bastié 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 20 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 2 483 m²

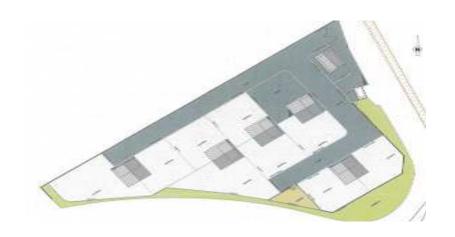
Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 572 727 € Coût de l'aménagement par place : 26 613 €

Date d'ouverture : 01 août 2005



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

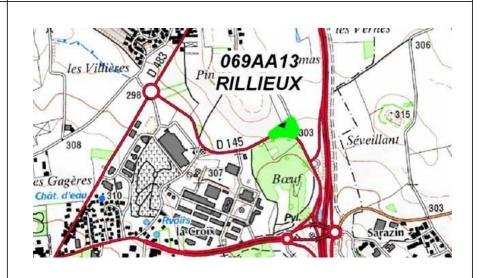
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire déléguée : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-

Pape - Tél: 04 78 88 03 03

<u>Médiation sociale</u>: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de SAINT-GENIS-LAVAL

Rue des Sources 69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16 Surface par place : 81 m²

Surface totale de l'aire: 3 846 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 607 197 € Coût de l'aménagement par place : 37 950 €

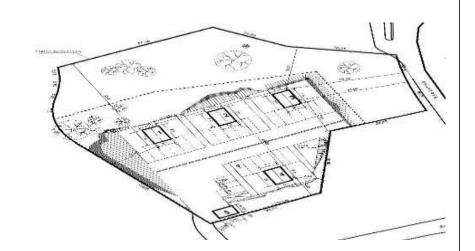
Date d'ouverture : 29 janvier 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

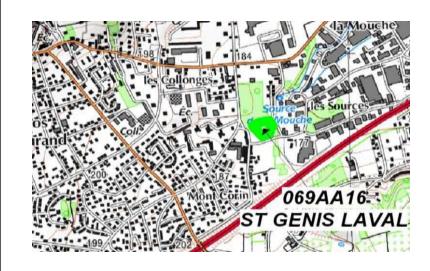
Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,5

€/jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de SAINT-PRIEST

2 rue du Progrès 69800 SAINT-PRIEST

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 16

Surface par place : 100 à 110 m² Surface totale de l'aire : 2 490 m²

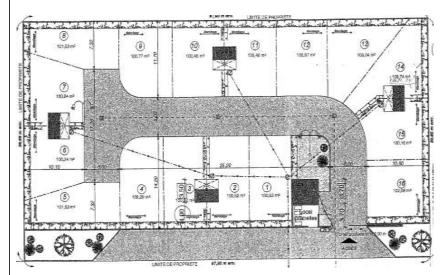
Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 547 840 € Coût de l'aménagement par place : 34 240 €

Date d'ouverture : 23 octobre 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

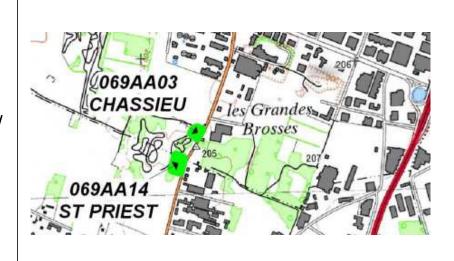
Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape

- tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel: 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de VAULX-en-VELIN/VILLEURBANNE

4 impasse de la Glayre 69120 VAULX-EN-VELIN

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 46 Surface par place : 77,50 m² Surface totale de l'aire : 5 488 m²

Montant de la subvention État : 490 889 € Coût total de l'aménagement : 1 728 864 € Coût de l'aménagement par place : 37 584 €

Date d'ouverture : 25 septembre 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 2 emplacements pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -

tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de VENISSIEUX

17 chemin de Feyzin 69200 VENISSIEUX

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon

Nombre de places : 20 Surface par place : 100 m²

Surface totale de l'aire : 3 900 m²

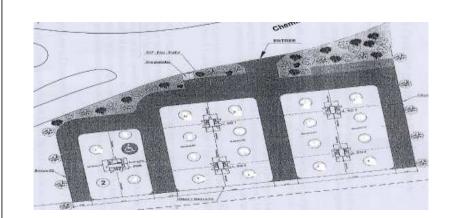
Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 710 860 € Coût de l'aménagement par place : 35 543 €

Date d'ouverture : 10 avril 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents:

Gestionnaire: Métropole de Lyon - 20 rue du Lac - 69003 Lyon - tel: 04 78 63 40 40

<u>Gestionnaire déléguée</u> : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape

- Tél: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 -





Aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire du Conseil départemental du Rhône







Direction départementale des territoires du Rhône

Tableau récapitulatif

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES	
BRIGNAIS	40	
BRINDAS	20	
Secteur CAVBS (non réalisées)	66	
GENAS	16	
L'ARBRESLE	10	
SAINT-BONNET-DE-MURE	35	
BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS anciennement SAINT-JEAN-D'ARDIERES	25	
SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	18	
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (non réalisées)	16	
TOTAL	246 dont 82 non réalisées	

Aire de passage de BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS anciennement SAINT- JEAN-D'ARDIERES

Le Grand Logis 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCSB (Communauté de

Communes Saône Beaujolais)

Nombre de places : 25

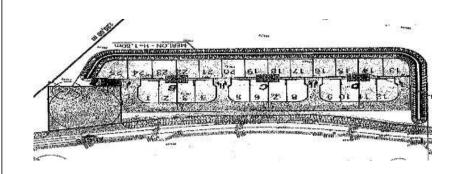
Surface par place : 84 à 100 m² Surface totale de l'aire : 2 400 m²

Montant de la subvention Etat : 266 787 € Coût total de l'aménagement : 723 928 € Coût de l'aménagement par place : 28 957 € Date d'ouverture : 1er novembre 2008



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 5,21 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 100 € Autres: compteurs individuels



Référents .

Gestionnaire de l'aire : Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) - 105 rue de la

République – 69220 Belleville en Beaujolais

tel: 04 74 66 35 98

Gestionnaire délégué : SG2A - Hacienda - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel :

04 78 88 03 03

Médiation sociale : Le Relais G2A - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78

88 03 03

Aire de passage de BRIGNAIS

Route d'Irigny – Lieu dit « Bois des Côtes » 69530 BRIGNAIS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maître d'Ouvrage : CCVG (Communauté de

Communes de la Vallée du Garon)

Nombre de places : 40 Surface par place : 93.50 m²

Surface totale de l'aire : 17 368 m²
Montant de la subvention : 426 860 €
Coût total de l'aménagement : 1 604 124 €

Coût de l'aménagement par place : 40 103 €

Date d'ouverture : 22 décembre 2008



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,86 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 50 €

Autres: télégestion



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) – Parc d'activités de Sacuny – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 Brignais, tel : 04 72 31 78 72 – <u>contact@cc-valleedugaron.fr</u>

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape-

tel: 04 78 88 03 03

Médiation sociale : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape- tel :

04 78 88 03 03

Aire de passage de BRINDAS

Route du Pilon Lieu-dit « Les Roulattes » 69126 BRINDAS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCVL (Communauté de

Communes des Vallons du Lyonnais)

Nombre de places : 20 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 5 088 m²

Montant de la subvention Etat : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 852 159 € Coût de l'aménagement par place : 42 607 €

Date d'ouverture : 05 janvier 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,72 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 100 €

Autres : télégestion



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) - 20 chemin du stade 69 670 Vaugneray –

tel: 04 78 57 83 80

Gestionnaire délégué : SG2A – Hacienda - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel :

04 78 88 03 03

Médiation sociale: Artag - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel: 04 78 79 60 80 -

Aire sur secteur CAVBS	Non réalisée	
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement Maîtrise d'ouvrage : CAVBS (Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône) Nombre de places : 66 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :		
Équipements spécifiques de l'aire		
Gestion de l'aire Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : € / jour Prix du m3 d'eau : € Prix du kWh d'électricité : € Montant de la caution : € Autres :		
Référents : Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) – 115 rue Paul Bert 69400 Villefranche / Saône - tel : 04.74.68.23.08 – contact@agglo-villefranche.fr Gestionnaire délégué :		

<u>Médiation sociale</u>:

Aire de passage de L'ARBRESLE

Lieu dit « le Pont Pierron » 69210 L'ARBRESLE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCPA (Communauté de

Communes du Pays de L'Arbresle)

Nombre de places : 10 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 1480 m²

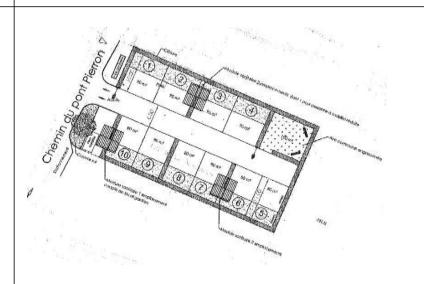
Montant de la subvention État : 76 225 € Coût total de l'aménagement : 152 450 € Coût de l'aménagement par place 15 245 €

Date d'ouverture : 1er mai 2015



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion :

Durée maximale autorisée : 3 mois renouvelable 1

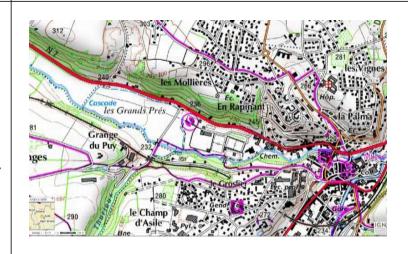
fois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 3,00 € / jour

Prix du m3 d'eau : 2,30 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 50 €

Autres:



Référents :

Gestionnaire: Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) - 117 rue Pierre

Passemard –

69210 L'ARBRESLE - tel : 04 74 01 68 90 - ccpa@paysdelarbresle.fr

Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail :

r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

Médiation sociale: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne tel: 04 78 79 60 80 -

Aire de séjour de GENAS

Chemin de la Combe aux Loups 69740 GENAS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCEL (Communauté de

Communes de l'Est Lyonnais)

Nombre de places : 16 Surface par place : 100 m²

Surface totale de l'aire : 3 511 m²

Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 754 195 € Coût de l'aménagement par place : 47 137 €

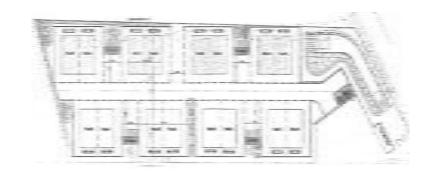
Date d'ouverture : 01 mars 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 2,20 €

Prix du kWh d'électricité : 0,15 € Montant de la caution : 100 €

Autres : Les fluides sont facturés en fonction des consommations relevées chaque semaine.



Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) – Aéroport de Lyon Saint-

Exupéry 40 rue de Norvège

CS 60001 69125 Colombier-Saugnieu cedex tel: 04 72 79 05 34

Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail :

r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne -Tel : 04 78 79 60 80 -

Aire de passage de SAINT-BONNET-DE-MURE

Route de Toussieu – Lieu dit « La Picardière » 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCEL (Communauté de

Communes de l'Est Lyonnais)

Nombre de places : 35 Surface par place : 87 m²

Surface totale de l'aire : 7 000 m²

Montant de la subvention : 373 502 €

Coût total de l'aménagement : 1 046 831 €

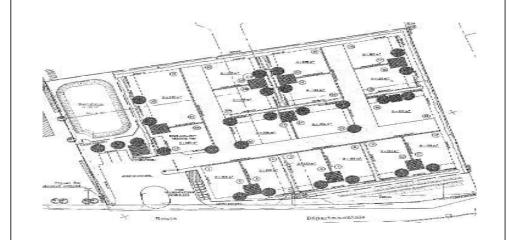
Coût de l'aménagement par place : 29 909 €

Date d'ouverture : 1er septembre 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides): 1,50

€ / jour

Prix du m3 d'eau : 0,10 €

Prix du kWh d'électricité : 2,05 € Montant de la caution : 100 €

Autres : Les fluides sont facturés en fonction des consommations relevées chaque semaine



Référents .

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) - 55 rue de la République BP 26 - 69742 - Genas cedex tel : 04 72 79 05 34

<u>Gestionnaire délégué</u>: Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail: r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

<u>Médiation sociale</u>: ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne - Tel: 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de SAINT-MARCEL-L'ÉCLAIRÉ/TARARE

68 impasse de la Turdine 69170 SAINT-MARCEL-L'ÉCLAIRÉ

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : COR (Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien)

Nombre de places : 18 Surface par place : 75 m²

Surface totale de l'aire : 9 156 m²

Montant de la subvention État : 192 087 € Coût total de l'aménagement : 637 122 € Coût de l'aménagement par place : 35 395 €

Date d'ouverture : 02 décembre 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /

jour

Prix du m3 d'eau : 2,30 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien - 3 rue de la Venne BP 47 - 69171 Tarare cedex - tel : 04 74 05 06 60

<u>Gestionnaire délégué</u>: SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel: 04 78 88 03 03

<u>Médiation sociale</u>: ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de SAINT-SYMPHORIEN- D'OZON	Non réalisée	
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement		
Maîtrise d'ouvrage : CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ozon) Nombre de places : 16 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture : « projet d'étude en cours »		
Équipements spécifiques de l'aire		
Gestion de l'aire Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : € / jour Prix du m3 d'eau : € Prix du kWh d'électricité : € Montant de la caution : € Autres :		
Référents : Gestionnaire : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) – Parc municipal - 69360 - Saint Symphorien d'Ozon tel : 04 78 02 93 68 Gestionnaire délégué : Médiation sociale :		





Aires de grand passage du Rhône





Direction départementale des territoires du Rhône

Tableau récapitulatif

EPCI	COMMUNES	NOMBRE DE CARAVANES
CCBPD	ANSE	120
CCPA	LENTILLY	80
CCVG	MONTAGNY	80
CCEL	SAINT-LAURENT-DE-MURE	120

Aire de grand passage de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Lieu dit « Bel Air – La Logère » 69480 ANSE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCBPD

Nombre de places : 120 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 17 700

 m^2

Montant de la subvention État : 114 336 € Coût prévisionnel de l'aménagement : 758

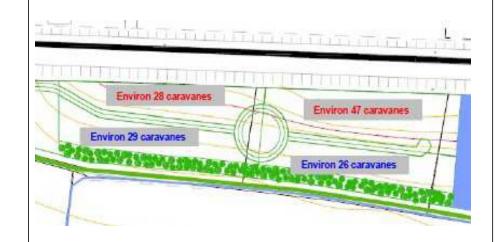
366€

Date de mise en service : mai 2012



Équipements spécifiques de l'aire

- alimentation eau potable : 20 robinets
- des containers des ordures ménagères
- des blocs sanitaires mobiles à la demande
- un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques



Gestion de l'aire

Mode de gestion : directe

Durée maximale autorisée : 15 jours

Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des

déchets:

3€ par jour et par caravane double-essieux

Montant de la caution : 13€ par caravane

double-essieux et par séjour

Autres : aire ouverte de début avril à fin

septembre et un seul séjour par an

pour un groupe



Référent :

Gestionnaire : Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) 1277 Route des Crêtes - 69480 - ANSE - tel 04 74 67 00 25

Aire de grand passage de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

Lieu dit « Le Lac » 69210 LENTILLY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCPA

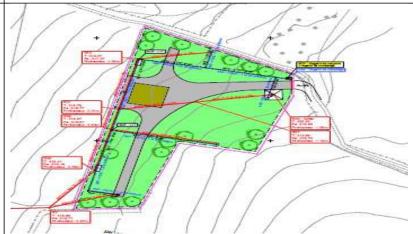
Nombre de places : 80 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 12 067 m² Montant de la subvention État : 114 336 € Coût total de l'aménagement : 277 000 €

Date de mise en service : août 2014



Équipements spécifiques de l'aire

- trois points d'eau
- un point électricité
- des containers pour ordures ménagères
- des blocs sanitaires mobiles à la demande
- un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques



Gestion de l'aire

Mode de gestion : directe

Durée maximale autorisée : 15 jours

Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets :

3€ par jour et par caravane double-essieux Montant de la caution : 13€ par caravane doubleessieux et par séjour

Autres : aire ouverte de début avril à fin

septembre et un seul séjour par an pour

un groupe



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) - 117 rue Pierre Passemard – BP 41 – 69592 L'ARBRESLE - tel : 04 74 01 68 90 - ccpa@paysdelarbresle.fr

<u>Gestionnaire délégué</u>: Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail: <u>r.assuncao@gestion-aire.com</u>

06 18 90 26 33

Aire de grand passage de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)

Lieu dit: « Les Esses » 69700 MONTAGNY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCVG

Nombre de places : 80 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 11 000 m² Montant de la subvention État : 114 336 € Coût total de l'aménagement : 549 331 € Date de mise en service : septembre 2012



Équipements spécifiques de l'aire

- alimentation en eau potable
- la collecte des ordures ménagères sacs poubelles fournis par le gestionnaire
- mise à disposition de WC chimiques
- mise à disposition de bacs de rétention mobiles



Gestion de l'aire

Mode de gestion : directe

Durée maximale autorisée : 15 jours

Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des

déchets:

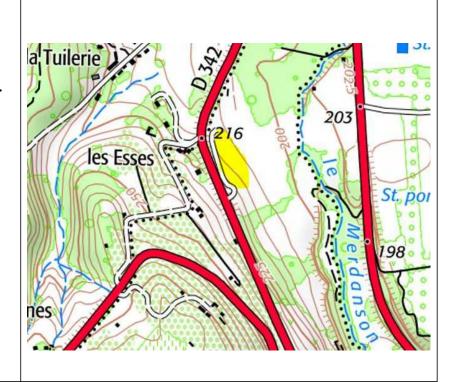
3€ par jour et par caravane double-essieux Montant de la caution : 13 € par caravane

double-essieux et par séjour Prix du m3 d'eau : 2,05 €

Provision sur la consommation d'eau : 600 €

Autres : aire ouverte de début avril à fin

septembre



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) Parc d'activité de Sacuny – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 Brignais, tel : 04 72 31 78 72 – <u>contact@cc-valleedugaron.fr</u>

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 392 rue des Mercières - 69140 Rillieux la

Pape - tel: 04 78 88 03 03

Aire de grand passage de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

sud de l'aéroport de St Exupéry 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCEL

Nombre de places : 120 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 36 105 m² Terrain État : AOT* signée avec la Direction de

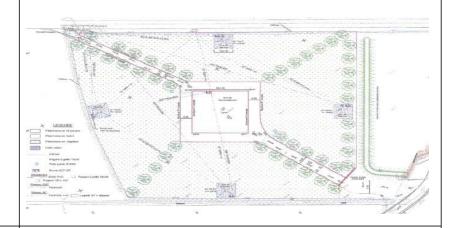
l'Aviation Civile

Montant de la subvention État : 114 336 € Coût total de l'aménagement : 596 789 € Date de mise en service : 1^{er} mai 2008



Équipements spécifiques de l'aire

- un point d'eau (20 robinets) et un point électricité (maximum 16 ampères)
- des containers pour ordures ménagères
- des blocs sanitaires mobiles à la demande
- un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 15 jours

Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets :

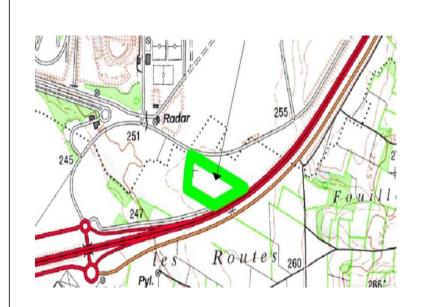
3€ par jour et par caravane double-essieux Montant de la caution : 13 € par caravane

double-essieux et par séjour Prix du m3 d'eau : 2,05 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 €

Autres : aire ouverte de début avril à fin septembre et un seul séjour par an pour un

groupe



Référents :

<u>Gestionnaire</u>: Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) – aéroport de Lyon Saint-Exupéry 40 rue de Norvège 69125 Colombier-Saugnieu 04 72 79 05 34

<u>Gestionnaire délégué</u> : Gestion'Aire 3 rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail : r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

*AOT: autorisation d'occupation temporaire